



APPEL À COURTS-MÉTRAGES



10

Décembre
(Deadline)

Theme

Racines partagées,
ailes du futur

Durée max. : 20 min



lespetitsclaps2026@gmail.com



lespetitsclaps

Règles pour la soumission des courts métrages

1. Le film doit avoir un lien avec le thème de cette année.

Le thème est : « **Racines partagées, ailes du futur** ».

Voici quelques **pistes thématiques possibles** pour inspirer votre court métrage :

Racines partagées – Thèmes liés à l'origine, à l'identité et aux liens, tels que :

- Famille et origines – influences, patrie, identité culturelle, traditions et modernité
- Nouveaux départs – migration, intégration, renaissance
- Histoires communes – souvenirs partagés, amitié franco-allemande, mémoire collective et passé
- La langue comme pont – comment la communication relie

La partie "Racines " du thème, invite les réalisateurs à explorer l'importance du passé pour s'ouvrir aux nouveaux défis du futur

Ailes du futur – Thèmes liés à l'épanouissement, à la vision et à la créativité, tels que :

- Réalisation de soi – rêves, ambitions, visions d'avenir
- Voyager entre les cultures – identités hybrides, perspectives croisées
- Le courage d'être différent, la créativité comme résistance, comme langage de la liberté, et comme création commune au-delà des frontières nationales
- Intelligence artificielle : de nouveaux moyens et de nouvelles voies

Elle encourage les réalisateurs à réfléchir aux enjeux de demain, tels que l'intelligence artificielle, les mutations sociales et environnementales ou encore les transformations technologiques.

2. Les films doivent être réalisés en **allemand** et/ou en **français**. Pour le festival, des sous-titres dans l'autre langue seront ajoutés par l'équipe d'organisation.
3. Aucune scène ne doit faire **l'apologie de la violence**.
4. La date limite de soumission est fixée au 10 décembre 2025. Les films reçus après cette date ne pourront malheureusement pas être pris en compte.
5. La durée maximale du film est de **20 minutes**.
6. Les versions Blu-ray ou DVD ne seront **pas acceptées**.
7. Les frais et risques liés au transport de la copie de projection jusqu'au festival sont à la charge de l'expéditeur ou de l'expéditrice.
8. Pour les envois provenant de pays hors Union européenne, le colis doit porter la mention : **“For cultural purposes only. No commercial value.”** La valeur déclarée ne doit pas dépasser 10 euros.
9. Le ou la participant·e garantit détenir tous les **droits et licences** nécessaires à la projection publique de son film.
10. Les organisateurs se réservent le droit de **diffuser des extraits** d'une durée maximale d'**une minute** des films sélectionnés à la télévision ou sur Internet, dans le cadre de **la communication** et de la couverture médiatique du festival, sauf refus explicite du ou de la participant·e.
11. En cas de nombre trop élevé de soumissions, un jury procédera à une sélection des films qui seront projetés. Sa décision sera définitive. Les résultats de la présélection seront annoncés fin décembre 2025.
12. L'inscription au festival implique l'acceptation du stockage et du traitement des données personnelles dans le cadre de l'organisation de l'événement.

Les films peuvent être envoyés par lien (YouTube, FilmFreeway, Vimeo ou autre plateforme similaire) à l'adresse e-mail suivante : lespetitsclaps2026@gmail.com.

Pour toute question ou difficulté, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail ou via nos réseaux sociaux : @lespetitsclaps.

Nous avons hâte de découvrir vos courts métrages !
Les Petits Claps 2026